



Rouen, le lundi 26 avril 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Aux côtés du CROUS et de l'Académie de Normandie, le Département de la Seine-Maritime soutient sa jeunesse

Ce matin, Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, Virginie Catherine, Directrice Générale du CROUS Normandie et Christine Gavini-Chevet, Rectrice de l'Académie de Normandie et Présidente du conseil d'administration du CROUS Normandie ont signé, une convention visant à soutenir les étudiants de notre territoire face à la crise sanitaire, économique et sociale actuelle.

La crise sanitaire a fortement dégradé les conditions de vie des étudiants sur bien des aspects (décrochage, isolement...) et également pesé sur la situation financière de nombre d'entre eux. C'est devant ce constat que le Conseil départemental a voté, le 8 avril dernier, plusieurs dispositifs en soutien aux jeunes et aux étudiants de la Seine-Maritime.

Parmi eux, le Département a acté un **abondement du fonds social du CROUS pour venir en aide aux étudiants**. Cette subvention de 2M€ se déclinera en deux volets :

- Une aide forfaitaire d'un montant de 150 € qui sera versée à l'ensemble des étudiants post baccalauréat boursiers inscrits dans un établissement de Normandie et dont la résidence familiale (parentale) est située en Seine-Maritime. Cette aide concernera près de 12 000 étudiants pour un montant d'environ 1,8M€. L'aide sera versée par le CROUS d'ici à la fin de l'année universitaire.
- Des aides ponctuelles ouvertes aux étudiants qui ne sont pas boursiers mais en situation de grande précarité. Elles seront mobilisables sur demande de l'étudiant après évaluation par le service social du CROUS. En fonction du montant d'aide attribuée, les fonds apportés par le Département permettraient de soutenir entre 800 et 1200 étudiants, dont la résidence familiale (parentale) est située en Seine-Maritime.

### À propos du Département de la Seine-Maritime :

Pour faire face à cette crise, le Département a renforcé ses dispositifs jeunesse (Tope-là et JAVA) avec l'élargissement de leurs critères et mis en place un nouveau dispositif « Sors et bouge » permettant à des jeunes en situation d'isolement de participer à des séances de sport en extérieur, encadrées par des associations sportives partenaires.

## À propos du CROUS Normandie :

Au-delà des missions historiques d'accompagnement des étudiants (restauration, logement, bourses, aides sociales, vie de campus), des dispositifs exceptionnels ont été mis en place par l'Etat et par le Crous afin d'accompagner les étudiants, notamment :

- Les personnels du Crous sont restés sur le terrain afin d'accompagner quotidiennement les étudiants
- 50 étudiants référents ont comme mission de maintenir le lien social et 2 psychologues ont été recrutés.
- Des animations et des évènements culturels ont été déployés de façon innovante
- Plus de 2 millions € d'aide exceptionnelles ont été versés aux étudiants en difficulté par le service social, présent continuellement depuis le début de la crise
- 150 € ont été versés à tous les étudiants boursiers en décembre 2020
- Chaque étudiant peut bénéficier d'un repas à 1 €, 2 fois par jour dans les restaurants et cafétérias universitaires

Le Crous, opérateur reconnu de la vie étudiante, a relayé un certain nombre d'initiatives de collectivités et ses personnels sont fiers de ce partenariat avec le Conseil départemental de Seine-Maritime, au bénéfice des étudiants.

## CONTACTS PRESSE :

### Département de la Seine-Maritime

**Camille Rousée**  
06 58 56 52 39  
[camille.rousee@seinemaritime.fr](mailto:camille.rousee@seinemaritime.fr)

### CROUS Normandie

**Marie-Noël Boubour**  
06 08 89 09 03  
[marie-noel.boubour@crous-normandie.fr](mailto:marie-noel.boubour@crous-normandie.fr)

### Académie de Normandie

**Laure Cours-Mach**  
06 79 31 21 09  
[presse@ac-normandie.fr](mailto:presse@ac-normandie.fr)